

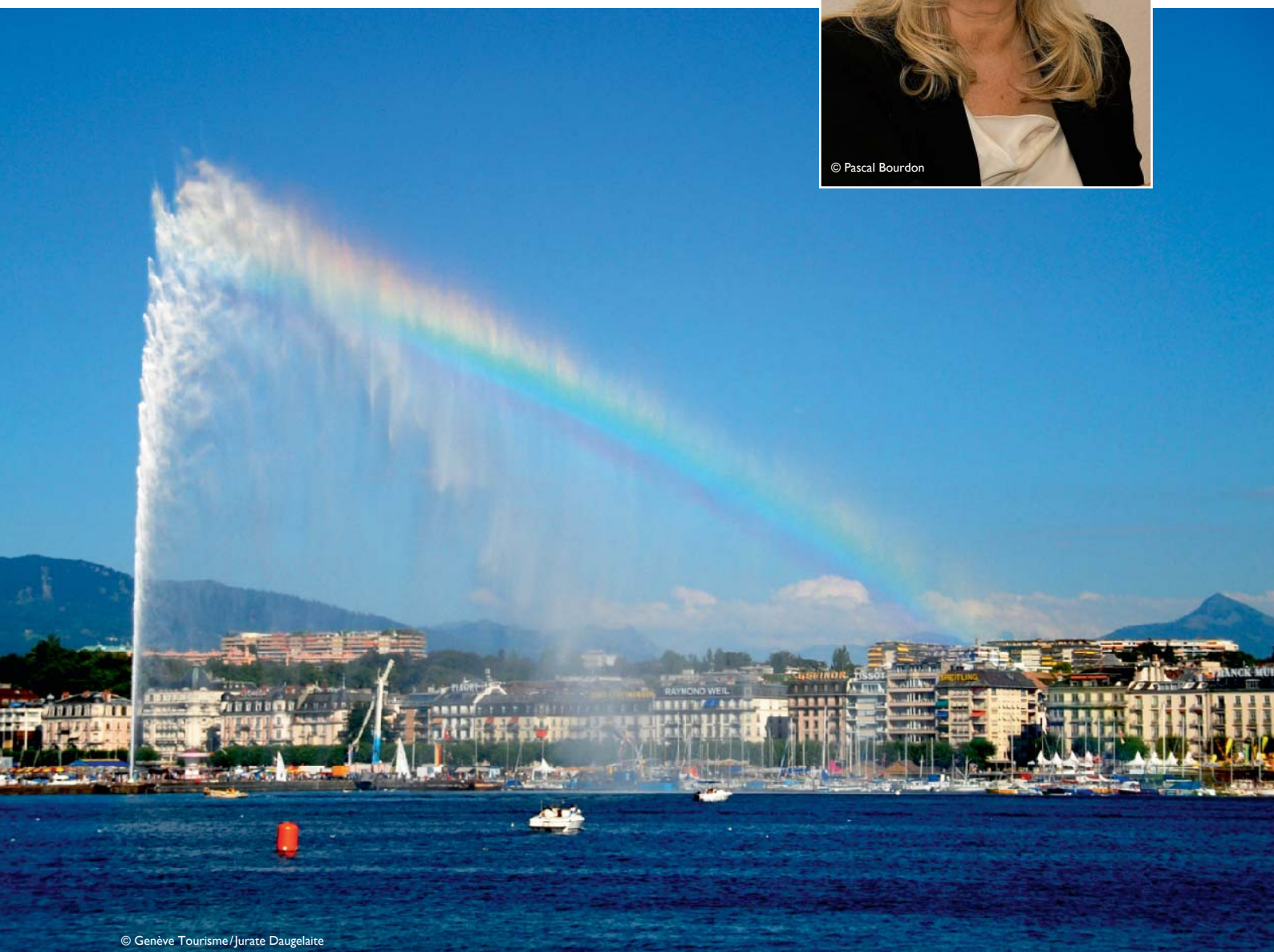


Département des finances et des ressources humaines **La politique m'a toujours intéressée**

Femme passionnée au parcours atypique, Nathalie Fontanet est l'un des deux nouveaux visages du Conseil d'Etat genevois. En charge du département des finances et des ressources humaines, elle nous parle de ses premiers pas au sein du gouvernement et des dossiers prioritaires de cette législature.



© Pascal Bourdon





Votre parcours est quelque peu atypique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Je me suis mariée à l'âge de 20 ans et j'ai rapidement fondé une famille. J'ai alors mis mes études entre parenthèses pour me consacrer à l'éducation de mes trois filles. Suite à mon divorce, 14 ans plus tard, j'ai dû faire un choix: trouver un travail rapidement ou penser à plus long terme. J'ai choisi cette deuxième option, souhaitant être indépendante et m'épanouir professionnellement. J'ai repris des études de droit à 34 ans et obtenu mon Brevet d'avocat en 2005 avant d'évoluer dans le secteur privé. Comme quoi, même face à l'adversité, on peut toujours avancer.

Quelles sont les origines de votre engagement en politique ?

La politique m'a toujours intéressée. Le père de mes enfants était lui-même actif en politique et j'avais beaucoup de plaisir à le suivre à l'époque. Je souhaitais faire partie des personnes à l'origine du changement plutôt que des râleurs, d'où ma volonté de m'engager. J'ai été élue au Conseil municipal en ville de Genève en 2003, puis comme députée au Grand Conseil en 2007. A côté de mon activité professionnelle à plein temps, la politique est rapidement devenue une passion me permettant de m'accomplir. Après 10 ans de députation, j'ai eu envie d'aller plus loin en ne me contentant pas seulement de voter des lois mais en donnant les impulsions directrices au sein d'un exécutif.

Que reprenez-vous de cette campagne ?

Cette campagne m'a énormément apporté. On rencontre beaucoup de monde et les échanges avec la population sont vraiment enrichissants. On se sent porté par les attentes des gens et on ne veut pas les décevoir.

Cette confiance a été un véritable moteur, tout comme le soutien de mon parti. On prend également beaucoup plus conscience de certains éléments en lien avec la réalité du terrain. J'ai trouvé tout cela passionnant, même s'il faut être prêt à encaisser des coups. Avant de me présenter comme candidate au Conseil d'Etat, j'ai d'ailleurs attendu que mes filles soient en âge de prendre une distance suffisante pour qu'elles ne soient pas blessées lors d'attaques personnelles.

Quel est votre état d'esprit, quelques mois après votre élection ?

Je suis très heureuse de cette élection. J'ai pleinement conscience de la responsabilité de cette fonction et de l'ampleur de la tâche qui m'attend. Je me suis immédiatement mise au travail, afin de préparer mes dossiers avant mon entrée en fonction. Il y a une période d'assimilation dense mais passionnante. La charge de travail est importante mais je peux compter sur la qualité, les compétences et l'engagement des collaborateurs du département. Je suis vraiment enthousiaste et prête à m'investir totalement.

Vous avez hérité du département des finances. C'était pourtant loin d'être votre « premier choix »...

Le département des finances est un département transversal. Sa gestion peut s'avérer délicate en l'absence de majorité politique. Il y a eu un vote au sein du Conseil d'Etat, et malgré un moment de surprise compte tenu de mes engagements passés comme députée, j'en ai accepté l'issue. Aujourd'hui, je me réjouis de gérer ce département dont les enjeux sont d'une importance clé pour le bon fonctionnement et l'avenir de notre canton. Je pense qu'il me correspond bien. Je suis une femme de rigueur, à qui les nouveautés et les défis ne font pas peur.



© Marc Guillermin

Parmi les gros dossiers qui vous attendent, le projet fiscal 17 (PF 17). Quels sont les enjeux ?

Genève a pris du retard sur le projet de réforme fiscale des entreprises (PF 17). Dès le 1^{er} janvier 2019, le canton de Vaud appliquera un taux d'imposition des entreprises de 13,79%. Genève doit réagir rapidement en adoptant un taux compétitif, faute de quoi nos entreprises pourraient se laisser tenter par l'environnement concurrentiel de nos voisins. Ce sont des milliers d'emplois qui sont en jeu, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur la prospérité de notre canton.

Comment lui faire passer la rampe après l'échec de RIEIII ?

RIEIII était un projet fédéral compliqué. Il est difficile pour la population d'adopter une réforme sans en comprendre les tenants et aboutissants. Il y avait aussi une très forte opposition. Il s'agit aujourd'hui de simplifier au maximum ce nouveau projet de réforme fiscale et de réunir un consensus. Il a souvent été perçu comme un cadeau aux sociétés à statut, alors que celles-ci verront en réalité leur taux d'imposition augmenter. Ce



© Genève Tourisme

projet est à la fois nécessaire et souhaitable pour les Genevoises et les Genevois, puisqu'il va permettre de maintenir les emplois dans notre canton. C'est pour cela qu'à ce stade, il est important de ramener autour de la table non pas seulement des partis qui défendent les milieux économiques mais aussi des acteurs qui défendent l'emploi.

Egalement à l'agenda, l'assainissement de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève ?

C'est un enjeu crucial. La CPEG a besoin d'un refinancement, et des modifications structurelles doivent être entreprises pour assurer sa pérennité. Il en va de la responsabilité de l'Etat. On ne peut laisser des gens dans l'incertitude quant à la couverture de leur retraite.

A côté des finances, vous êtes en charge des ressources humaines. Quelles sont les priorités ?

La politique des ressources humaines de l'Etat est actuellement basée sur la notion de contrôle à travers un arsenal de directives. J'aimerais la réformer sur un modèle fondé sur plus de confiance et de responsabilité. Je pense que le nombre d'heures de présence au bureau n'est pas forcément synonyme d'efficacité. Il faut aller au-delà. La notion de plaisir et de bonheur au travail est aussi importante.

Vous avez aussi tenu à adjoindre au département le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques.

Des progrès restent à faire dans notre canton, tant en matière d'égalité qu'en ce qui concerne la lutte contre les violences faites aux femmes. Les récentes agressions qui ont fait les gros titres des journaux témoignent de ce dernier aspect. La population a des attentes légitimes et nous devons pouvoir y répondre. Ce bureau a un rôle important à jouer en matière de prévention, de détection et de prise en charge. Une sensibilisation à ces questions dès le plus jeune âge est indispensable. Des actions pour améliorer le dispositif législatif doivent être entreprises. Une prise de conscience générale doit avoir lieu.



© Pascal Bourdon